



## Que comprend la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ?

Vérfifié le 13 janvier 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) comprend plusieurs aides destinées aux parents.

Elles peuvent être versées à l'occasion de la naissance (ou de l'adoption) de l'enfant et jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 6 ans.

Elles permettent de faire face aux dépenses ou de compenser une perte de revenus professionnels :

- La **prime à la naissance** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2550>) ou à l'**adoption** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13220>) permet de faire face aux premières dépenses liées à la naissance ou à l'adoption d'un enfant et à son entretien.
- L'allocation de base en cas de **naissance** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2552>) ou en cas **d'adoption** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31430>) a pour but de faire face aux dépenses liées à la naissance ou à l'adoption d'un enfant, à son entretien et à son éducation.
- La **prestation partagée d'éducation de l'enfant (PréParE)** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32485>) permet à **l'un ou aux 2 parents** de réduire ou de cesser leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant.
- Le complément de libre choix du mode de garde permet aux parents qui continuent à travailler de compenser le coût de la garde d'un enfant en cas **d'emploi d'une assistante maternelle** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F345>), d'une **garde à domicile** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31101>) ou en **micro-crèche** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33648>).

### Services en ligne et formulaires

- Caisse d'allocations familiales (Caf) en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1165>)  
Service en ligne
- MSA - Espace particuliers (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R18438>)  
Service en ligne